

Coreps

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compte-rendu de la séance plénière du 11 mars 2025

Participants

Richard Galy – Région Sud
Edward de Lumley – DRAC
Benoit Kasolter – Région Sud
Nadia Inoubli - DRAC
Igor Boïko – Région Sud
Jérémy Choukroun – DRAC
Hugues Decarnin – Région Sud
Aurélien Kroepflen - DRAC
Magali Braconnot – CGT SFA
Laurence Cabrol – Théâtre du Sémaphore
J-Mi Cerdan – CGT Symptac
Marianne Favier - Afdas
Astrid Focké – France Travail
Olivier Galand - SMA
Cyril Julien - Afdas
Agnès Loudes - SNSP
Claire Massabo - Synavi
Muriel Mimran – La scène indépendante
Frédéric Muhl-Valentin – UNES 13
Florian Salazar-Martin - FNCC
Alain Timar – Syndicat des metteurs en scène
Corinne Clerissi – Campus des métiers

Roumain Coudène – CD13
Marion Le Corre – Ville d'Avignon
Dominique Brusco – CD84
Jean-Luc Icard – CFE CGC
Christophe Ernoul -DRAC
Céline Porro - DRAC
Isabelle Millies - DRAC
Samira Kamboua – DREETS
René Kraus - Syndicat des cinémas de Provence Côte d'Azur et Corse
Camille Salat-Corre - Fevis
Claire de Causans - FNCC
Patrice Poulain - Profedim
Stéphane Glaviano – Région Sud
Marie Didier - Syndeac
Emmanuel Boutterin - UDES
Stéphane Hevé – Université Côte d'Azur
François Poutaraud – Ville de Cagnes
Françoise Carbonero – Ville de Gap
Laurent Genre - Arsud

Nathalie Anton - Arsud
Magali Blain - Arsud
Anaïs Le Floch - Arsud
Sandra Courtial - Arsud
Gilles Pagès - Arsud

Excusés

Elisabeth Amoros - CD84
René Fontanarava - CFDT
Jean Garcia - CFDT
Charles-Ange Ginesy - CD06
Patricia Granet-Brunello - Ville de Dignes-les-Bains
Sophie Joissains - Ville d'Aix-en-Provence
Saliha Lahmaïdi - France Travail
Franck Lichaire - Ville d'Avignon
Eve Lombart - France Festivals
Didier Mamis - Préfecture de région
Sylvain Monnier - Fevis
Cyrille Perez - Syndicat des producteurs indépendants
Laurence Recchia - Fevis
Bernadette Saudemont - CD05
Michael Dian - PROFEDIM

Ouverture de la Séance

La séance a été ouverte par le Richard Galy, Conseiller régional, président de la commission Rayonnement culturel et Edward de Lumley, Directeur régional des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Intervention non prévue à l'ordre du jour

Une délégation syndicale s'est invitée pour mettre en lumière l'urgence de la situation des métiers du spectacle, exprimant ses vives inquiétudes face aux restrictions budgétaires qui fragilisent le secteur culturel et plongent de nombreux intermittents dans la précarité.

Echanges

R. Galy a rappelé l'engagement de la Région Sud en faveur de la culture, soulignant le soutien apporté notamment durant la crise du COVID, et confirmant le maintien du budget pour l'année 2025. Il propose d'organiser, dans les trois semaines à venir, un COREPS exceptionnel dédié à la situation des intermittents du spectacle.

E. de Lumley a annoncé que la ministre de la Culture a défendu le budget alloué au secteur, en attente des derniers arbitrages et du vote prévu fin mars. Il a également proposé de rencontrer la délégation à la DRAC pour recueillir leurs préoccupations et élaborer une note circonstanciée à destination du ministère de la Culture.

Les syndicats d'employeurs ont insisté sur l'importance de traiter cette question de manière collective, soulignant la nécessité de travailler ensemble pour trouver des solutions efficaces.

Ces échanges devraient s'appuyer sur des données chiffrées.

Suite à donner

> Organisation d'une réunion exceptionnelle dans les semaines à venir

> France Travail fournira les chiffres de l'emploi

> Les organisations syndicales sont aussi invitées à fournir des chiffres/données empiriques de leurs adhérents.

Sujets qui composent l'ordre du jour

Transition écologique

Les engagements en faveur de la transition écologique portés conjointement par la DRAC et la Région Sud ont été présentés

- **« Transitions en scènes »** : issu de l'ensemble des concertations territoriales menées fin 2023, le pacte régional de transition écologique aligné sur le CACTé, sera généralisé dès 2026. Outil d'accompagnement et de valorisation, Transitions en scènes est composé de livrets, d'outils de pilotage et d'un kit d'accompagnement proposant des solutions concrètes. Toute structure qui souhaite d'ores et déjà s'engager peut contacter Arsud.
- **« Zéro déchet culturel »** : les dates des prochains forums départementaux ont été annoncées : le 27 mars à Arsud - Bouc-Bel-Air / le 24 avril à l'Opéra Grand Avignon / le 13 juin à la Scène 55 à Mougins.

- **« L'expérimentation TER »** : reconduite cette année, elle prévoit l'extension des horaires des trains express régionaux en soirée durant le Festival d'Avignon au départ d'Avignon vers Arles, Orange, Carpentras...

Retour des participants

Il est important de relayer l'« Expérimentation TER » auprès des artistes du In et du Off d'Avignon, elle peut être une réponse à la problématique du logement (hors de prix intramuros). Le dispositif pourrait être généralisé à d'autres grands festivals et sur les périodes automne/hiver.

Le système de médailles du pacte « Transitions en scènes » n'est pas plébiscité.

Droits Culturels

Suite à la journée « Droits culturels » du 21 mars 2024, qui a rassemblé une trentaine de participants, la DRAC et la Région Sud proposent de coconstruire une journée d'approfondissement. Le contenu de cette nouvelle rencontre sera élaboré sur la base des évaluations recueillies lors de la première édition.

Suite à donner

- [Récouter les évaluations de la journée du 21 mars 2024.](#)
- [Organiser un groupe de travail pour co-construire la journée d'approfondissement](#)

Forum Entreprendre dans la Culture

Le COREPS sera consulté sur le format de la déclinaison régionale du Forum « Entreprendre dans la Culture » pour le rendre plus pertinent aux besoins des territoires. Ce forum pourrait se structurer autour de deux volets :

- **« Entreprendre dans la culture »** : destiné aux professionnels, travail avec les incubateurs dans la culture sur des champs disciplinaires différents (lors des accompagnements : quels besoins, quels parcours)
- **« S'orienter dans la culture »** : conçu pour les futurs professionnels autour de la question jeunes et orientations en lien avec le rectorat. Aborder la question orientations et métiers : publics prioritaires, la représentation des femmes dans les métiers techniques...

Retour des participants

Les ICC englobent le spectacle vivant et les 14 secteurs du ministère de la Culture

Proposer un format démo métier par de jeunes ambassadeurs formés par des universités et/ou des grandes écoles.

Focus sur l'orientation des formations dans le sillage de la Grande fabrique de l'image.

France Travail annonce le lancement, fin mars, de la plateforme « Mettre en lumière », un outil qui vise à valoriser les métiers de la culture et du spectacle.

À la question sur le maintien des crédits de formation, la Région affirme qu'elle n'a pas baissé sa participation.

Suite à donner

- Organiser un groupe de travail pour interroger les champs disciplinaires, les sujets, les outils, les intervenants...

Lutte contre le Travail Illégal

À la suite de la présentation de la Convention Nationale de lutte contre le travail illégal dans le spectacle vivant, la DRAC et la Région proposent de créer un groupe de travail. Ce groupe aura pour mission d'accompagner la mise en œuvre du plan national.

Le COREPS jouera un rôle clé en facilitant les échanges sur les problématiques de travail illégal observées dans la région. Il sensibilisera les professionnels et pourra élaborer une convention régionale pour renforcer ces efforts.

Suite à donner

- Organiser un premier groupe de travail pour décider des actions à mener en région.

Éducation Artistique et Culturelle

Il est proposé d'organiser une journée de rencontre entre acteurs culturels et acteurs de l'éducation afin de renforcer l'éducation artistique et culturelle, aussi bien pendant le temps scolaire qu'en temps extra-scolaire.

Retour des participants

Présenter la charte sur l'éducation artistique

Distinguer animation culturelle et éducation artistique

Aborder la place et le statut des artistes

Pointer les enjeux de la transmission en temps scolaire, hors scolaire et tout au long de la vie

Associer les Dumistes (de *Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant*)

Suite à donner

- Organiser un groupe de travail pour identifier les besoins, attentes et idées, en collaboration avec l'Éducation nationale et le réseau d'éducation populaire.

Dispositifs d'Aide à la Diffusion

La diffusion joue un rôle crucial dans l'aménagement du territoire et l'écologie. C'est pourquoi la DRAC et la Région proposent de réfléchir aux dispositifs d'aide à la diffusion et à la nécessité de mieux produire pour mieux diffuser. La diffusion est un axe majeur pour l'aménagement du territoire.

Un groupe de travail pourrait être chargé de recenser les dispositifs existants, d'identifier les spécificités régionales et de réfléchir à des dispositifs complémentaires et spécifique au territoire. Deux dispositifs Région Sud existent : Extra pôle et Carte blanche aux artistes.

Retour des participants

La pénurie des chargés des diffusion est à prendre en compte

Importance de parler des aides « à la reprise »

Suite à donner

- Organiser un groupe de travail

Gouvernance du COREPS

La composition et le fonctionnement des instances plénières et des COPIL du COREPS sont remis en question. Pour améliorer leur distinction, il est envisagé de réduire le nombre de membres au sein du Comité de pilotage. Cette mesure vise aussi à accroître l'efficacité et l'agilité de l'instance qu'est le comité de pilotage, tout en préservant la représentativité de ses membres.

Suite à donner

- Déterminer les nouvelles modalités du Comité de pilotage, quels membres ? dans quel délai ? à quelle fréquence ?